



Le champlainois

Bulletin municipal

Décembre 2019



POUR JOINDRE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

819, rue Notre-Dame
Champlain, G0X 1C0

Nos heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :
8h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Téléphone: (819) 295-3979

Télécopieur: (819) 295-3032

Numéro d'urgence: (819) 996-3434

Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriel :

municipalite.champlain@infoteck.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>



NOUVEAU – Inscrivez-vous !

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>

Suivez nos pages Facebook
«Municipalité De Champlain» et
«Loisirs Champlain»



Ce bulletin contient :

LE MOT DU MAIRE	2
INFOS MUNICIPALES	3
LOISIRS	5
TOURISME ET CULTURE	7
SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE.....	8
ENVIRONNEMENT	9
ACTIVITÉS ET INFOS RÉGIONALES	10
DIVERS.....	13
CALENDRIER MUNICIPAL	14
COLLECTES 2020 – MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN	16



Le mot du maire

Champlainoises et champlainois,

Marché Champlain

La municipalité tient à informer les citoyens que la Novago Coopérative, qui opère actuellement le Marché Champlain, nous a informés de l'intention de vendre ce commerce qui regroupe des services de quincaillerie, d'épicerie et de détaillant SAQ.

La Coopérative nous a bien mentionné qu'il ne s'agit pas d'une fermeture, elle poursuit l'opération du marché en attendant de trouver un acheteur intéressé. Continuons d'encourager ce commerce local.

Les personnes qui désirent obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec le personnel du marché.

Soirée reconnaissance aux employés et bénévoles de Champlain

Cette année, cette activité de reconnaissance aura lieu le vendredi 6 décembre. Les invitations ont été lancées et nous attendons un nombre élevé de participants ce qui démontre la vitalité de notre municipalité par l'implication de ses citoyens.

Il est important pour nous de reconnaître l'intérêt des gens à créer de l'animation pour les Champlainois d'abord et aussi pour rayonner dans l'entourage.

Vœux du temps des Fêtes

Au nom du Conseil, j'aimerais souhaiter à tous le meilleur temps des Fêtes et au plaisir de se rencontrer pendant cette période. Nous serons de retour comme Conseil à la séance du 13 janvier.

Guy Simon, maire

Sébastien Marchand, conseiller

Jocelyne Poirier, conseillère

Yvon Sauvageau, conseiller

Jean-Paul Leblanc, conseiller

Mireille LeBlanc, conseillère

Claude Boisvert, conseiller

NOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET LEURS FONCTIONS

Maire : Guy Simon

- Résidence Champlainoise
- Ressources humaines

Conseiller siège #1 : Sébastien Marchand

- Comité consultatif d'urbanisme
- Incendie
- Infrastructures

Conseillère siège #2 : Jocelyne Poirier

- Bibliothèque
- Politique familiale

Conseiller siège #3 : Yvon Sauvageau

- Comité consultatif d'urbanisme
- Ressources humaines

Conseiller siège #4 : Jean-Paul LeBlanc

- Loisirs
- Incendie
- Infrastructures

Conseillère siège #5 : Mireille Le Blanc

- Politique familiale
- Culture

Conseiller siège #6 : Claude Boisvert

- Loisirs
- Comité développement touristique



**Prochaine réunion
du conseil municipal**

Lundi 2 décembre 2019

20h au Centre du Tricentenaire
961, rue Notre-Dame

Vous êtes les bienvenus !

Infos municipales

RESUME DE LA REUNION DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2019

Résolution 2019-11-157

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Note

Les élus municipaux ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires conformément aux dispositions des articles 357 et 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Résolution 2019-11-158

Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 7 octobre 2019.

Résolution 2019-11-159

Le conseil a autorisé le paiement des comptes à payer du mois d'octobre totalisant 180 071,68\$.

Résolution 2019-11-160

Le conseil accepte la demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation d'une galerie avec un empiétement de plus de 2 mètres dans la marge avant sur le lot 4 503 043 conformément aux croquis déposés avec la demande.

Résolution 2019-11-161

Le conseil adopte le deuxième projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2009-03 visant à autoriser les usages résidentiels dans les limites de la zone 230-A.

Résolution 2019-11-162

Le conseil autorise le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente avec Transport adapté & collectif des Chenaux pour l'année 2020 afin de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20% du montant des prévisions budgétaires de Transport adapté & collectif des Chenaux, et ce, conditionnellement à l'acceptation des prévisions budgétaires 2020 par le ministère des Transports du Québec.

De plus, en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, la municipalité accepte que la municipalité de Notre-Dame-de-Mont-Carmel soit mandatée

et devienne ainsi l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le conseil d'administration de Transport adapté & collectif des Chenaux.

Résolution 2019-11-163

Afin de se conformer aux modalités du programme de la TECQ 2014-2018 et ainsi recevoir la contribution gouvernementale, la municipalité de Champlain s'engage par résolution à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

De plus, la municipalité de Champlain s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année (2014 à 2018 inclusivement) et à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Finalement, le conseil municipal approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère.

Résolution 2019-11-164

Considérant que les conditions de travail du directeur général n'ont pas été modifiées depuis 2016, le conseil autorise le maire à modifier le contrat

de travail de ce dernier en appliquant une augmentation salariale rétroactive de 3% aux premiers janvier 2017, 2018 et 2019.

Résolution 2019-11-165

Considérant que le système d'exploitation Windows 2008 du serveur informatique de la municipalité ne sera plus supporté à compter de janvier 2020 et que les nouvelles versions du système d'exploitation ne peuvent être supportées par le serveur actuellement en fonction, le conseil municipal accepte la proposition d'Infoteck Service affaire et mandate l'entreprise de procéder aux modifications du système informatique de la municipalité pour un montant de 7 838.41\$.

Résolution 2019-11-166

Considérant que la corporation Tourisme Champlain désire réaliser un projet de visite virtuelle de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain nécessitant des investissements de l'ordre de 75 000\$ et visant à mettre en valeur la dite église et développer le tourisme, la municipalité de Champlain s'engage à verser, sous réserve de la participation des autres partenaires visés, une subvention d'un montant de 10 000 \$.

Résolution 2019-11-167

Considérant que l'organisation locale du Noël du Pauvre projette de collecter des fonds le 29 novembre 2019 à l'intersection des routes 359 et 138 et que des mesures de sécurité sont nécessaires pour la tenue de la collecte et prévoit utiliser le Centre du Tricentenaire pour y recevoir des bénévoles, le conseil municipal prête à l'organisation locale du Noël du Pauvre, le gymnase, les équipements de sonorisation, les véhicules municipaux et les éléments de signalisation nécessaires à assurer la sécurité des participants à la collecte de fonds à Champlain le 29 novembre 2019.

Résolution 2019-11-168

Considérant que la municipalité de Champlain désire se départir d'un souffleur à neige qui n'est plus utilisé et nécessite des réparations, la proposition d'achat reçue au coût de 250 \$ est acceptée.

Résolution 2019-11-169

Considérant que la municipalité participe à un programme visant à faire l'installation de bornes de recharge sur le territoire de la MRC des

Chenaux, le conseil municipal accepte la proposition de R. Beaudoin Électrique pour effectuer les travaux de branchement d'une borne de recharge pour voiture électrique au Centre du Tricentenaire selon sa soumission de 1 991.80\$ (taxes incluses).

Résolution 2019-11-170

Considérant que la municipalité juge qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux équipements du

parc situé sur le terrain adjacent au Centre du Tricentenaire, le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par madame Annie Grenon de Grenon Hogue Ass. pour la réalisation de la planification du design d'ensemble du parc municipal pour un montant de 1 275 \$.

Résolution 2019-11-171

L'assemblée est levée.

RAPPEL – PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2019

Au cours du mois de novembre, nous avons envoyé l'état de compte à tous les citoyens ayant un solde à payer de plus de 20\$. Nous vous rappelons l'importance de faire le paiement de vos taxes. Ces dernières sont budgétées annuellement afin que le total des revenus soit suffisant pour payer les dépenses budgétées.

La liste de propriétés dont les taxes n'ont pas été acquittées sera soumise au conseil municipal au mois de mars dans le cadre de procédure de vente pour défaut de paiement des taxes.

RESERVATION DE SALLES

Hâtez-vous de réserver une de nos salles du Centre du Tricentenaire pour vos réceptions familiales du temps des Fêtes. Il reste des plages horaires disponibles. Appelez-nous afin de valider que la date qui vous convient n'est pas déjà prise. Voici les salles mises à votre disposition (et ce tout au long de l'année) avec leur capacité et leur tarif respectifs :

Salle	Capacité de personnes	Tarif
Gymnase	Environ 250	150 \$
Polyvalente	Environ 80	75 \$
Conseil	Environ 55	50 \$

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Surveillez l'installation imminente de notre borne de recharge électrique au Centre du Tricentenaire qui vise à favoriser les accès aux voitures électriques.

Rappelons que l'achat de cette borne est possible grâce à la MRC des Chenaux qui subventionne la majeure partie des coûts grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Les propriétaires de voitures électriques actuels et futurs pourront donc avoir accès à cette borne, mais également aux 10 autres bornes qui sont/seront installées dans la MRC des Chenaux (Batiscan (2), Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Maurice, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse (2), Saint-Stanislas et Notre-Dame-du-Mont-Carmel (2)).

CONGE DES FETES

Veuillez noter que pour la période des fêtes, les bureaux municipaux seront fermés du **24 décembre au 3 janvier** inclusivement.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au (819) 996-3434.

Joyeux temps des fêtes à toutes et à tous !
De la part de tous les employés municipaux

Loisirs

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

FÊTE DE NOËL

8 DÉCEMBRE

13 H À 16 H

Centre du Tricentenaire

961 rue Notre-Dame (Champlain)

PROGRÖMMATION

13h : Arrivée des familles

13h : Spectacle pour enfants

14h15 : Arrivée du Père Noël

APPORTEZ DES DENRÉES NON-PÉRISSABLES
POUR OFFRIR AUX RÉSIDENTS DE CHAMPLAIN
UN NOËL INOUBLIABLE!



Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |
Téléphone :(819) 295-3166 | Courriel: loisirs.champlain@outlook.com | Facebook

PROGRAMMATION DES COURS**Augmentation des inscriptions**

Il est très encourageant de constater une augmentation flagrante du nombre d'inscriptions dans les différents cours offerts dans la Municipalité de Champlain. Au total, 128 personnes se sont inscrites aux différentes activités payantes à la session d'automne 2019 comparativement à 74 en 2018. Certes, les Champlainaises et Champlainois accordent de plus en plus d'importance à leur qualité de vie et à leur condition physique.



Ne manquez pas l'envoi de la programmation hivernale qui vous sera envoyée séparément ce mois-ci tout comme à l'automne!

Voici quelques commentaires obtenus des participants lors des derniers sondages d'évaluation :

Espagnol intermédiaire

«Merci Freddy pour les belles opportunités que tu nous fais vivre. Tu nous donnes la chance de parler avec des hispanophones de divers pays et c'est très enrichissant.»

Yoga vitalité

«Édith est vraiment compétente. Elle explique des théories de yoga qui complètent vraiment bien la pratique et qui permettent de comprendre les concepts de yoga.»

Yoga athlétique débutant

«Je suis très satisfaite des cours de yoga. Émilie est très sympathique et elle transmet bien les enseignements. Je n'ai que de bons commentaires. Merci à Émilie et à toi aussi Marie-Pier.»

CARNAVAL D'HIVER

Le 6 novembre dernier, nous annonçons que le Carnaval d'hiver se tiendrait les 14 et 15 février prochain dans la Municipalité de Champlain.

Parmi les trois activités offertes lors de cette fin de semaine de festivité, on retrouve d'abord une soirée «Raquette aux flambeaux» qui sera offerte sous la thématique de la St-Valentin le vendredi 14 février.



Une après-midi familiale suivra le samedi en après-midi avec plusieurs activités pour amuser vos enfants, dont des tours de poney.

Finalement, le Carnaval d'hiver sera conclu par un **spectacle** offert par un artiste québécois bien connu, c'est-à-dire Kevin Parent. En effet, Kevin viendra nous interpréter ses plus grands classiques au Centre du Tricentenaire le samedi 15 février à 20 h. Les billets seront en prévente au montant de 25 \$ jusqu'au 1^{er} février. Après cette période de prévente, le tarif sera de 30 \$ par billet. Faites vite, car plusieurs billets sont déjà vendus.



Voici les 3 façons de se procurer un billet :

- Bureau de la technicienne en loisir au Centre du Tricentenaire (961 rue Notre-Dame)
- Bureau municipal (819 rue Notre-Dame)
- Internet : Lepointdevente.com

Vous recevrez en janvier prochain la programmation complète de cet événement annuel. D'ici là, surveillez les publications sur la page Facebook des Loisirs de Champlain!

**Loisirs de Champlain
Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs**

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |
Téléphone :(819) 295-3166 | Courriel: loisirs.champlain@outlook.com | Facebook

Tourisme et culture

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AINES DU 6 NOVEMBRE

Le 5 à 7 du mercredi 6 novembre pour la Journée internationale des aînés fut un franc succès! Lors de cette soirée, en plus du souper offert, des ateliers ont été présentés et des cadeaux ont été donnés.

Cette soirée fut aussi l'occasion de réunir deux villages. Merci à M. Jean-Claude Milot maire de Saint-Luc-de-Vincennes ainsi que Thérèse Thivierge et Françoise Asselin qui se sont joints à nous afin de partager ensemble des moments de qualité.

Merci aux 120 participants ainsi qu'aux commanditaires, aux partenaires, aux précieux bénévoles et surtout au Comité MADA ayant organisé cet événement!



SOCIETE HISTORIQUE DE CHAMPLAIN INC. - ABONNEMENT AU POSTILLON

L'abonnement au journal Le Postillon est au coût de 15\$. Le journal paraît 3 fois l'an: janvier, avril et septembre. Ce journal à caractère historique et témoin de la vie des Champlainois et des Champlainoises en sera à sa 40^e année.

Pour souligner son 40^e anniversaire, l'Équipe de rédaction du journal travaille actuellement à faire une rétrospective des écrits et des images sur les gens et les événements qui ont fait et marqué cette période à Champlain. Dans chacune des 3 parutions du Volume No 40, une section sera consacrée à une sélection de photos et de textes par tranches de 10-15 ans.

Ne manquez pas cette année spéciale en vous abonnant au journal Le Postillon. C'est une belle occasion de se remémorer des souvenirs ou de s'en créer pour les plus jeunes d'entre nous et les nouveaux arrivants.

Pour vous abonner, s'adresser à Colette Neault 819-619-0124 et Claire Chartier 819-295-3929 et suivez-nous sur Facebook et sur le site web de la Municipalité de Champlain.

QW4RTZ

Voilà une idée de cadeau intéressante à offrir à un proche pour le temps des fêtes qui arrive à grands pas.



Rappelons que le spectacle aura lieu le 9 mai 2020 à l'église de Champlain. Vous pouvez vous procurer des billets au bureau municipal de Champlain (819 rue Notre-Dame) ou sur lepointdevente.com au coût de 40\$.

ÂGE D'OR DE CHAMPLAIN

L'âge d'Or vous invite (membres et non membres) à son dîner des fêtes le **12 décembre** à midi (12h00) où sera servi

- Soupe minestrone;
- Médaillons de porc;
- Buche de Noël à la crème glacée.

Une contribution de 25\$ est demandée et on vous demande d'apporter votre boisson. Réservez votre place en contactant un des membres du comité (voir les coordonnées ci-dessous).

Des élèves de l'école primaire de Champlain présenteront également un spectacle pour l'occasion.

Veuillez prendre note que les activités de l'Âge d'Or reprendront le 16 janvier 2020.

Tout le comité de l'Âge d'Or vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2020!

Murielle Lefebvre (819-295-3494), Pauline Trudel (819-295-3892), Marcel Lebel (819-692-0339), Alain Gravel (819-619-0157)

VENT DE NOUVEAUTÉ AU COMITÉ CULTUREL DE CHAMPLAIN

Un vent de changement souffle sur le Comité culturel de Champlain. En effet, de nouveaux membres se joignent à notre équipe et d'autres la quittent, ce qui provoquera une belle effervescence ainsi qu'une autre dynamique au sein du comité.

Personnellement, après 13 ans aux commandes du comité, je quitte ma fonction de présidente pour passer le flambeau à Paule Brunelle. Elle a accepté notre invitation avec entrain et assumera cette responsabilité avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît. Nous en sommes très heureux. Bienvenue Paule!

Nous accueillons aussi trois nouvelles recrues, qui ont à cœur d'offrir une plus grande accessibilité à la culture et de faire connaître les créateurs d'ici. C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Geneviève Baril, Linda Massé et Caroline Lemay. Elles se joignent aux vieux routiers du comité: Simon Laganière, Guillaume Massicotte, Nicole Tanguay, Suzanne Tesser, ainsi que moi-même. Merci de votre dévouement.

Nous tenons à remercier Marjolaine Arcand, Valérie Morrissette, Jocelyne Poirier et Diane Ricard pour les idées, l'ouverture, le dynamisme, l'implication sans limites, et l'aide précieuse apportée au comité. Elles quittent pour se consacrer à d'autres défis, mais soyez assurés qu'elles ne seront pas loin derrière comme bénévoles lors de nos événements.

Nous sommes fiers de rassembler autour de notre table une belle escouade de 9 personnes motivées à vous faire découvrir la culture sous toutes ses coutures.

Mireille LeBlanc
Conseillère municipale et responsable du comité culturel

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Un important échange de documents entre bibliothèques a été effectué en novembre! Venez constater par vous-même toutes nos nouveautés!



Veuillez prendre note que la bibliothèque municipale prendra relâche du **25 décembre au 3 janvier**.

Félicitations à madame Josette Côté pour son implication bénévole depuis 14 ans comme responsable du cimetière!

À la fin de la messe du 3 novembre 2019, les membres du Comité local des affaires économiques et de l'Équipe de vie communautaire ont souligné son implication.



De plus, monsieur Guy Simon, maire de Champlain, a pu présenter le panneau installé sur le chemin qui contourne l'arrière de l'église afin de le nommer «Chemin Josette Côté».

ÉGLISE DE CHAMPLAIN**Horaire du mois de décembre**

Musique de Noël à l'extérieur du presbytère tous les dimanches de décembre de 10h30 à 11h15.

Activités offertes aux enfants de tout âge qui sont curieux d'en savoir plus sur les raisons de fêter Noël. L'accueil se fait dans l'église.

1^{er} décembre : Premier dimanche de l'Avent expliqué aux enfants avec un bricolage.

13h : pratique de la crèche vivante, distribution des rôles et essayage des vêtements

8 décembre : Deuxième dimanche de l'Avent, bricolage

9 décembre : Célébration du Pardon à l'église de Saint-Luc-de-Vincennes à 19h30

15 décembre : Troisième dimanche de l'Avent, bricolage

22 décembre : Quatrième dimanche de l'Avent, bricolage

24 décembre à 17h

Messe de Noël par l'abbé Guy Panneton
Mise en scène de la crèche vivante et joyeuse

1^{er} janvier 2020

Messe du jour de l'an célébré par l'abbé Duolomane

Sécurité civile et incendie**RAPPEL - STATIONNEMENT EN PERIODE HIVERNALE****Règlement #98-04****«Article 7 - Hiver**

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre **23h00 et 7h00** du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.»

Article 8 – Déplacement

«Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné, aux frais de son propriétaire, encas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gène la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique ;
- Le véhicule gène le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.»



ALERTE MUNICIPALES

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis d'embûche



interruption de l'eau potable



bris d'aqueduc



risque d'inondation



non-consommation de l'eau



avis important

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

champlain.alertesmunicipales.com • 819 295-3979



Environnement

COLLECTE DES DECHETS PENDANT LE TEMPS DES FETES



Prenez note que la collecte des **matières recyclables** prévue dans la semaine du 23 décembre est maintenue le **24 décembre**, mais pour ce qui est de la **collecte des déchets** prévue dans la semaine du 30 décembre, cette dernière est reportée au **3 janvier 2020**. Vous pouvez vous référer au calendrier municipal et au calendrier des collectes 2020 fournis aux dernières pages de cette édition du Champlainois.

RAPPEL CONCERNANT LA REGLEMENTATION DE LA COLLECTE DES DECHETS ET DES MATIERES RESIDUELLES

Suite à l'arrivée de la neige, nous tenons à faire quelques rappels au niveau de la réglementation des collectes de déchets et de matières résiduelles. Voici 3 extraits du *règlement 2019-119* de la MRC des Chenaux relatif au service de collecte des matières résiduelles et abrogeant les règlements numéros 2009-66 et 2016-98 :

Article 12. Position du bac roulant pour la collecte



Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble doit placer pour la collecte, suivant l'horaire permis par l'article 21 du présent règlement, son bac roulant dans l'entrée charretière de façade ou latérale de sa propriété, en bordure de la voie de circulation ou, lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, sur le terrain de la propriété. Le bac doit être placé à une distance maximale de 3 mètres de la ligne blanche en bordure de la rue. Le bac roulant doit être placé de manière à ce que l'ouverture du couvercle soit face à la rue.

Il doit être placé à au moins 1 mètre de tout objet qui entrave la levée du bac tel qu'un poteau, une clôture ou une voiture stationnée dans l'entrée charretière.

Dans le cas où plusieurs bacs roulants sont ainsi placés, il doit être laissé un espace d'au moins 1 mètre entre chaque bac. La MRC ou le fournisseur de services ne sont pas tenus de collecter les ordures si les exigences de positionnement du bac ne sont pas respectées.

Article 13. Quantités excédentaires

Toute matière résiduelle doit être déposée dans un bac roulant approprié. Il est interdit de laisser des matières résiduelles à l'extérieur d'un bac, par terre, dans des sacs ou autre contenant.



Dans tous les cas, le poids maximal du bac ne doit pas être plus de 100 kilogrammes.

La MRC ou le fournisseur de services ne sont pas tenus de collecter les déchets lorsque le bac roulant contient un surplus de matières ne permettant pas au couvercle de fermer, si le poids du bac excède le maximum et si des déchets sont placés à l'extérieur de ceux-ci.

Article 14. Déchets sur la chaussée



La MRC ou le fournisseur de services ne sont pas tenus de ramasser les déchets lorsque celle-ci sont renversées sur la chaussée. Le propriétaire doit voir à faire ramasser les déchets répandus sur la chaussée et les remettre dans le bac roulant.

La MRC ou le fournisseur de services ne sont pas tenus de ramasser les bacs renversés par les services de déneigements, les intempéries ou de quelque façon que ce soit.

Collecte des déchets



819-840-0704

Collecte des matières recyclables



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

819-373-3130

Écocentre de Champlain



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

295, route Ste-Marie
Téléphone : 819-373-3130
<https://www.rgmm.com/activites/eco-centre>

HORAIRE D'HIVER :
1^{er} novembre au 31 mars
Ouverts :
Mardi au samedi
de 9h à 16h

Activités et infos régionales

CENTRE D'ACTION BENEVOLE DES RIVERAINS

Grandes collectes de denrées au Marché Métro La Pérade

Les 28 et 29 novembre ainsi que les 5 et 6 décembre prochains auront lieu les grandes collectes de denrées non périssables au Marché Métro La Pérade à Ste-Anne-de-la-Pérade. Comme à chaque année, nos bénévoles seront sur place afin de recueillir vos dons en argent et vos denrées non périssables.



En tout temps, vous pouvez déposer vos dons et vos denrées au Centre d'action bénévole des Riverains situé au 100 rue de la Fabrique, 2^e étage, à Ste-Anne-de-la-Pérade 418 325-3100.

Nous comptons sur votre générosité habituelle afin de bien garnir les paniers de Noël.

Le Centre d'action bénévole des Riverains recherche des bénévoles en matière d'impôt

Vous savez comment remplir des déclarations de revenus? Vous avez un intérêt pour apprendre à le faire? Vous êtes disponibles de la mi-février à la mi-avril 2020. Vous désirez vous impliquer dans votre communauté. Joignez-vous à l'équipe du Centre d'action bénévole des Riverains!

Les rapports d'impôt à compléter sont simples et faciles. Une formation à tous les nouveaux bénévoles sera offerte en février 2020 afin d'expliquer la méthode de travail utilisée par le Centre et mettre à jour les diverses informations gouvernementales requises pour faciliter les déclarations.

Pour devenir bénévole ou en savoir plus sur le programme d'impôt bénévole, communiquer avec la responsable du service, Isabelle Deschênes au 418 325-3100 et ce, avant le 29 janvier 2020.

ORGANISME AUTOS ET MOTOS

L'organisme autos et motos anciennes La Pérade remet un don de 1 000.00\$ au Centre d'action bénévole des Riverains!



Suite à la cinquième exposition d'autos et motos anciennes du 24 août dernier, le comité AMA La Pérade a remis au Centre d'action bénévole des Riverains, un chèque au montant de 1 000,00 \$ dont 650,00 \$ provenait du tirage de la contribution volontaire. Les membres de AMA La Pérade sont particulièrement heureux de s'associer à cet organisme qui a pignon sur rue à Ste-Anne-de-la-Pérade depuis plus de 37 ans et dont la

mission est de promouvoir l'action bénévole ainsi que de répondre à des besoins du milieu en favorisant l'engagement bénévole. La totalité de cette somme servira à l'achat de nourriture servant à combler les besoins alimentaires de leurs clients étant aux prises avec une situation financière difficile.

La température clémente aidant, le nombre d'exposants était de 150 exposants cette année et c'est près de 2 000 visiteurs qui sont venus admirer ces belles d'autan! Ces gens passionnés des véhicules provenaient non seulement des municipalités environnantes, mais aussi de Montréal, Québec, Rimouski, Beauce, Joliette, Sherbrooke, Montmagny ainsi que de l'ensemble de la Mauricie.

AMA La Pérade tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont fait de cet événement un succès. Le comité tient à remercier mesdames Sonia Lebel, Ministre de la Justice, Valérie Carpentier et monsieur MC Gilles pour leurs présences. Un merci spécial à Monsieur Richard Lachance pour son implication ainsi qu'au Centre d'action bénévole des Riverains pour son support tout au long de la préparation de la mise en place de l'évènement.

Finalement, le comité tient à remercier les merveilleux bénévoles qui ont donné de leur temps sans compter ainsi que tous les partenaires financiers de l'évènement. Cette aide fut précieuse et très appréciée, car il faut le mentionner, cette activité n'aurait pas connu autant de succès sans ces gens dévoués et généreux.

Le comité travaille déjà à la mise en place d'une sixième édition alors c'est un rendez-vous le 22 août 2020! À vous tous, Joyeux Noël et que l'année 2020 soit pour vous, des plus magnifique!



De gauche à droite : Michel Lafreniere, Rita Juneau, Pierre Lepage, Gaston Beaudoin et Guy Croteau.
Source : Organisme autos et motos anciennes La Pérade

ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE – ALLEZ CHANTE

COMITE CULTUREL DE BATISCAN – LE CŒUR DU ROY



Tacdc Transport
ADAPTÉ & COLLECTIF
des Chenaux

660-B, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes, QC, G0X 3K0

Laisser vous transporter !

Pour réservation :
Téléphone : 819-840-0968 (poste 1)
Courriel : repartition@tacd.ca



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

Maison de la famille Des Chenaux

100, rue de la Fabrique
Sainte-Anne-de-la-Pérade



Papa en action

Le samedi 7 décembre, tous les papas et leurs enfants sont invités à une activité organisée spécialement pour eux! Suivez la page Facebook de Papa en action MRC des Chenaux pour tous les détails! Inscrivez-vous maintenant!

Ludothèque Des Chenaux

Pour vous amuser en famille pendant le temps des fêtes, c'est le temps de venir emprunter des jeux et jouets au 100, rue de la Fabrique, La Pérade, 2^e étage Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 18 h à 19 h 30.

Cafés-rencontres

Venez échanger sur vos traditions familiales et vos idées cadeaux. Le lundi 9 décembre au 2431, Saint-Jean, Saint-Maurice. Le mardi 10 décembre au 1, Place du Centre, Saint-Narcisse. Le mercredi 11 décembre au 100, de la Fabrique, La Pérade. Café à volonté. Garderie simultanée gratuite.

**La Maison de la famille Des Chenaux
fera relâche du 16 décembre 2019 au 3 janvier 2020.**

**Nous vous souhaitons un
merveilleux temps des fêtes!**

Rachelle Gauthier
Agente de communication
Téléphone : (418) 325-2120



SOUTIEN A DOMICILE DES CHENAUX

L'entreprise Soutien à domicile des Chenaux recherche des personnes de 55 ans et plus.

Vous désirez demeurer actif sur le marché du travail sans les contraintes d'horaires? Vous désirez contribuer au bien-être des gens de votre communauté... une demi-journée, une journée ou plus par semaine ?



Vous avez à cœur les personnes âgées!

Selon vos disponibilités...nous serons en mesure de vous offrir la possibilité de faire un travail à dimension humaine où l'individu est au cœur de vos actions.



Les responsabilités

- ✓ Entretien ménager léger
- ✓ Préparation de repas
- ✓ Faire l'épicerie et autres courses
- ✓ Répit/Accompagnement

« *Là où vos talents et les besoins du monde se rencontrent, là se trouve votre vocation.* » Aristote.

Communiquez avec moi, il me fera plaisir de répondre à vos questions :

Manon Trottier, directrice générale
418-362-3275.

**CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI DE LA MAURICIE**

Vous recherchez un emploi?

Le CREM vous aide à le trouver!



Le Centre de recherche d'emploi de la Mauricie (CREM) est votre expert en emploi dans la région. Nous vous aidons à décrocher et obtenir le poste convoité à travers nos cinq points de services à Trois-Rivières, Shawinigan, ainsi que dans la MRC de Maskinongé, la MRC de Mékinac et la MRC des Chenaux.

Notre équipe vous offre :

- la rédaction de CV
- le soutien à la recherche d'emploi
- la préparation aux entrevues
- des visites exclusives d'employeurs
- un accompagnement sur mesure!



Profitez de nos services gratuits offerts dans une ambiance conviviale et respectueuse! Informez-vous au www.cremauricie.com ou appelez-nous pour une prise de rendez-vous 819 370-3660 \ 1 844 870-3660.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLEE DE LA BATISCAN**Groupe de soutien pour personnes endeuillées**

Ce groupe est pour tous les proches aidants (ou qui l'ont été) qui vivent la **perte d'un être cher** et dont le deuil est difficile. Nous offrons un lieu d'accueil, de soutien et de partage dans le respect et la confidentialité en suivant une démarche de 11 rencontres inspirées par les écrits de Jean Monbourquette.

Les personnes intéressées doivent nous contacter avant le 16 décembre.

Un groupe aura lieu à St-Luc-de-Vincennes les lundis après-midi de 13h15 à 15h15 du 6 janvier au 23 mars 2020 et

Un 2^e groupe aura lieu à Ste-Thècle les mercredis après-midi mêmes heures du 8 janvier au 25 mars 2020.



660, rue Principale, St-Luc-de-Vincennes
819 840-0457
301, rue St-Jacques, local 207 Ste-Thècle
418 289-1390
Sans frais 1 855 284-1390

Formation « Outiler les proches aidants face à leur rôle »

Cette formation d'une durée de 10 heures (5 semaines) est offerte à tous les proches aidants désirant accroître ses connaissances au niveau des **maladies neurodégénératives** telle que l'Alzheimer.

Vous serez accompagné par une intervenante et une infirmière toutes deux qualifiées sur le sujet. Cette formation a pour objectif principal de vous outiller afin de mieux accompagner votre proche dans sa maladie. Celle-ci est divisée en 5 rencontres sur des thèmes différents à chaque fois.

Vous devez pouvoir suivre l'ensemble de la formation pour vous inscrire et les places sont limitées.

Lieu : 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Dates : Les jeudis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février ainsi que le 19 mars.

Horaire : 9h à 11h

Veuillez contacter Catherine au 819 840-0457 pour inscription.

Divers

TABLE DES MAREES DE CHAMPLAIN – DECEMBRE 2019

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	00 :51	1.8	11	06 :39	0.8	21	02 :12	0.7
	10 :27	1.0		10 :18	1.2		05 :57	1.2
	14 :00	1.4		18 :09	0.8		14 :45	0.7
	DI 21 :51	1.0		ME 21 :57	1.6		SA 18 :30	1.3
2	01 :39	1.6	12	07 :15	0.9	22	03 :33	0.7
	11 :18	1.0		10 :51	1.3		07 :15	1.2
	14 :51	1.3		18 :48	0.8		15 :36	0.7
	LU 22 :48	0.9		JE 22 :27	1.7		DI 19 :21	1.4
3	02 :42	1.5	13	07 :57	0.9	23	04 :45	0.8
	12 :12	0.9		11 :30	1.3		08 :15	1.2
	15 :54	1.2		19 :18	0.9		16 :27	0.8
	MA 23 :51	0.9		VE 23 :03	1.7		LU 20 :15	1.6
4	03 :48	1.3	14	08 :39	0.9	24	05 :45	0.8
	13 :03	0.8		12 :03	1.3		09 :21	1.3
	16 :57	1.1		20 :03	0.9		17 :18	0.9
	ME			SA 23 :42	1.7		MA 21 :06	1.7
5	00 :57	0.8	15	09 :21	0.9	25	06 :39	1.0
	05 :00	1.2		12 :48	1.3		10 :15	.14
	14 :03	0.8		20 :45	0.9		18 :00	1.1
	JE 18 :03	1.1		DI			ME 21 :51	1.9
6	02 :09	0.7	16	00 :24	1.7	26	07 :24	1.2
	06 :12	1.1		10 :06	0.9		11 :03	1.6
	14 :57	0.7		13 :36	1.3		18 :54	1.2
	VE 18 :57	1.1		LU 21 :39	0.9		JE 22 :33	1.9
7	03 :18	0.7	17	01 :15	1.7	27	08 :06	1.2
	07 :15	1.0		10 :57	0.9		11 :42	1.6
	15 :42	0.7		14 :30	1.3		19 :36	1.2
	SA 19 :45	1.1		MA 22 :30	0.8		VE 23 :15	1.9
8	04 :18	0.7	18	02 :15	1.6	28	08 :48	1.2
	08 :12	1.1		11 :51	0.9		12 :18	1.6
	16 :27	0.7		15 :27	1.2		20 :15	1.1
	DI 20 :24	1.2		ME 23 :39	0.8		SA 23 :51	1.9
9	05 :12	0.7	19	02 :31	1.4	29	09 :27	1.2
	08 :54	1.1		12 :48	0.8		13 :00	1.5
	17 :03	0.7		16 :30	1.2		20 :54	1.1
	LU 20 :54	1.3		JE			DI	
10	05 :57	0.7	20	00 :57	0.8	30	00 :33	1.8
	09 :33	1.2		04 :39	1.3		10 :12	1.1
	17 :42	0.7		13 :42	0.7		13 :36	1.5
	MA 21 :24	1.5		VE 17 :27	1.2		LU 21 :39	1.1
						31	01 :18	1.7
							10 :45	1.1
							14 :21	1.4
							MA 22 :27	1.0

Calendrier municipal - Décembre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 (voir page 8)	1   Vie active (10h00 à 11h00) ZumbaPound (19h30 à 20h30)	2  Popote roulante (am) Trico-Brico (13h00 à 17h00)	3   Espagnol déb. (18h15 à 19h15) Badminton (18h30 à 21h00) Espagnol int. (19h30 à 20h30)	4  Âge d'Or (13h30) Anglais voyage (18h15 à 19h15) Cardio Tonus (18h30 à 19h30) Anglais rég. (19h30 à 20h30) Pickleball (19h30 à 21h00)	5  Noël des employés, des membres de comités et des bénévoles de la municipalité (voir page 2)	6 
 (voir page 8) Noël des enfants (voir page 5)	8 	9  Popote roulante (am) Trico-Brico (13h00 à 17h00)	10  Badminton (18h30 à 21h00)	11  Dîner de l'Âge d'Or (voir page 7) Pickleball (19h30 à 21h00)	12	13  Spectacles : Motricité et pirouettes Jazz-Funk Danse hip-hop
 (voir page 8)	15 	16	17   Badminton (18h30 à 21h00)	18	19	20 
 (voir page 8)	22 	23  Bureau municipal ouvert selon les heures régulières	24  17h (voir page 8)	25 Jour de Noël	26	27
				Fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020 (voir page 4)		
	29	30	31  Jour de l'an  Voir page 8	1	2	3 
				Fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020 (voir page 4)		
				Bureau municipal ouvert selon les heures régulières		



Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 2)



Collecte des matières recyclables
Collecte des déchets domestiques

Bibliothèque (963, rue Notre-Dame) voir page 8

Lundi et mercredi : 19h à 20h30
Samedi : 9h à 12h



Messe (Église de Champlain)
Dimanche : 10h30 à 11h30



ALERTES MUNICIPALES



NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



avis
d'inondation



non-consommation
de l'eau



avis
important

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

champlain.alertesmunicipales.com • 819 295-3979



COLLECTES CHAMPLAIN 2020

janvier '20							février '20							mars '20							
DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	13	14	
12	15	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	27	28	
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	29	30	31					
avril '20							mai '20							juin '20							
DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					
							31														
juillet '20							août '20							septembre '20							
DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5		
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
26	27	28	29				23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
octobre '20							novembre '20							décembre '20							
DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI	LU	MA	MER	JE	VE	SA	
			1	2	3		1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5		
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			

 MATIÈRES RECYCLABLES

 DÉCHETS DOMESTIQUES



MEUBLES, MATELAS, CHAUFFE-EAU

Les réfrigérateurs, les pneus de route non jantés, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux devront être apportés à l'éco centre

L'éco centre est ouvert du **1^{er} avril au 31 octobre du MARDI au SAMEDI de 9 h 30 à 16 h 30, du 1^{er} novembre au 31 mars du MARDI au SAMEDI de 9 h à 16 h**

